

MAIRIE
26, AVENUE DES GENERAUX MARBOT
19120 ALTILLAC
Tél : 05.55.91.11.16 / Fax : 05.55.91.10.75
Email : mairie.altillac@wanadoo.fr



Altillac, le 13 mars 2023.

Convocation du Conseil Municipal

MARDI 21 MARS 2023
À 20H30,
À LA SALLE DE LA MAIRIE.

Le Maire,
Denis PINSAC.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'DP', written over a horizontal line.



ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil Municipal du 21 mars 2023

- ✓ Appel Nominal,
 - ✓ Approbation du Procès-Verbal de la séance précédente,
 - ✓ Désignation du secrétaire de séance,
-
1. Communauté de Communes Midi Corrèzien, débat sur le contrôle de la chambre régionale des comptes concernant la Maison de la Santé de Beaulieu sur Dordogne,
 2. Communauté de Communes Midi Corrèzien, PLUI, débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD),
 3. Conseil Départemental, contractualisation 2023-2025, validation,
 4. Conseil Départemental, convention urbanisme, validation,
 5. Orange, redevance d'occupation du domaine public 2023 due par les opérateurs de communications électroniques,
 6. Dorsal, redevance d'occupation du domaine public 2023 due par les opérateurs de communications électroniques,
 7. Fédération Départementale d'Electrification des Syndicats de Communes (FDEE19), participation 2023 au syndicat.
 8. Syndicat Mixte Bellovic, voirie rurale, participation 2023 au syndicat,
 9. Syndicat Mixte Bellovic, voirie communale non communautaire, participation 2023 au syndicat,
 10. Syndicat Mixte Bellovic, voirie rurale, travaux 2023, montant et financement,
 11. Syndicat Mixte Bellovic, voirie communale non communautaire, travaux 2023, montant et financement,
 12. Associations, vote des subventions 2023,
 13. Comptabilité, finances, Commune, approbation du compte de gestion 2022,
 14. Comptabilité finances, Commune, compte administratif 2022,
 15. Comptabilité finances, Commune, affectation du résultat,
 16. Comptabilité, finances, Lotissement des Marronniers, approbation du compte de gestion 2022,
 17. Comptabilité, finances, Lotissement des Marronniers, compte administratif 2022.

QUESTIONS DIVERSES

* Décisions du Maire du 04 février au 21 mars 2023,

* Animations communales, organisation des marchés campagnards,

* Véloroute V87 « La Vagabonde », passage par la voie communale VC8 (Vours / La Garenne / Ciran),

* Syndicat Mixte Bellovic, accord concernant la mutualisation de la prestation « contrôle et entretien des poteaux incendie » en remplacement de l'Association des Mairies de la Corrèze (ADM19),

* Syndicat Mixte Bellovic, confirmation du maintien des compétences « Voirie rurale » et « Voirie communale non communautaire » au sein du Syndicat.

* ...